



Communauté de communes  
Haut-Jura Saint-Claude

**PROCES VERBAL**  
**de la réunion du**  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE**  
**Mercredi 29 Janvier 2014 à 19h00**  
**13bis, boulevard de la République**  
**Saint-Claude**

**PRESENTS** : Francis Lahaut, Nicolas Gindre, Jacques Lançon, Jean-Daniel Maire, Ludovic Sonney, Jean-François Demarchi, Christian David, Bernard Vuillard, Roger Beguet, Alain Mouret, Françoise Crespy, Daniel Monneret, Philippe Passot, Eliane Grenard, Jean Pierre Ackermann.

**EXCUSES** : Jean-Pierre Martorell, Alain Waille

**ABSENT** : Néant

**POUVOIR :**

Alain Waille a donné pouvoir à Ludovic Sonney

La convocation pour la séance 29 janvier 2014, datée du 23 janvier 2014 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Francis Lahaut ouvre la séance à 19h15, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Nicolas Gindre se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----ooOoo-----

**2/ ADMINISTRATION GENERALE**

**1-2 Approbation du compte-rendu de la réunion du 52<sup>ème</sup> bureau du 8 janvier 2014**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

**9/ ENVIRONNEMENT**

**1-9-1 PDIPR : Gorges de l'Abîme - Marché**

Dans le respect du code des marchés publics, une consultation pour le choix d'un prestataire pour la sécurisation d'un sentier de randonnée aménagé parcourant les gorges de l'Abime a été faite selon la procédure adaptée en un lot unique.

L'estimation administrative est de 200 000 € TTC. Le marché est composé d'une tranche ferme pour les travaux de sécurisation et d'une tranche conditionnelle qui concerne les travaux de déconstruction.

Dès réception, une analyse technique et financière des offres reçues a été réalisée.

Un classement a été effectué dans le respect des critères énoncés dans le règlement de consultation. Il est proposé au Bureau Communautaire de retenir l'entreprise FTTA pour un montant de 176 834,58 € TTC pour la tranche ferme et de 16 959,28 € TTC pour la tranche conditionnelle soit un montant total de 193 793,86 € TTC.

Le Bureau Communautaire accepte à l'unanimité :

- d'attribuer le marché à l'entreprise ci-dessus désignée,
- d'autoriser le Président à signer les pièces du marché,
- étant précisé que des subventions seront sollicités par le conseil communautaire du 5/03/2014

### **1-9-2 Bornes de recharge pour véhicules électriques : proposition du conseil général**

Le Conseil Général propose la mise en œuvre d'un plan de déploiement de bornes de recharge destinées aux véhicules électriques.

Sur le territoire de la Communauté de Communes, deux sites ont été relevés par les services du Conseil Général, l'un sur le territoire de la commune de Lavans Lès Saint-Claude (à proximité du supermarché ATAC), l'autre sur le territoire de la commune de Saint-Claude (à proximité de l'office du tourisme).

Les deux communes concernées ont été consultées et ont donné un avis favorable à l'installation de telles bornes, étant précisé que le coût que la Communauté de Communes prendra en charge est de 700 € HT/an par borne.

Chaque site est composé d'une borne dite « accélérée » (deux heures pour un rechargement) et peut alimenter deux véhicules à la fois.

Dans ces conditions, le bureau communautaire accepte à l'unanimité :

- de donner suite à la proposition du Conseil Général
- d'autoriser le Président à signer tout document à intervenir avec le Conseil Général

### **1-9-3 CPIE : Convention 2014**

La communauté de communes a compétence en matière d'éducation à l'environnement, c'est la raison pour laquelle elle confie au CPIE des missions.

Au titre du programme 2014 il est proposé deux types d'actions principales :

- la continuité de l'action menée en 2013 « Nos Fermes Ouvertes » qui avait obtenu un grand succès, tant auprès de la population que des agriculteurs, il vous est proposé de la reconduire pour 2014 (son montant s'élève à 5 000 €).

- il pourrait être prévu, dans le cadre de l'animation de la salle des Dolines pendant les vacances de février, un certain nombre de manifestations que se propose de réaliser le CPIE.

- deux animations « Hiver conté » (500 €)
- deux animations « Histoire de pain » (500 €)
- une animation « Traces dans la neige » (250 €)
- la présentation d'un diaporama « le Haut-Jura dans un fauteuil » (800 €)
- mise en œuvre d'un marché des producteurs en continuité de l'action « Nos Fermes Ouvertes » (3 000 €)
- une explosion « Montagnes du Jura, des hommes et des paysages » (750 €)

Par ailleurs, il peut être reconduit l'opération « Rencontres sous le pommier » soit à Saint-Lupicin, soit aux Bouchoux (1 500 €) ; 1 200 € sont prévus pour les frais de montage, de programmes, de coordination, d'affichage, soit un total de 13 500 €.

A l'unanimité, le bureau communautaire décide d'autoriser le Président à signer la convention à intervenir avec le CPIE.

## **11/ CULTURE**

### **1-11-1 Musée de l'Abbaye donations Guy Bardone René Genis : tarification concerts année 2014**

Dans le cadre de l'animation du Musée de l'Abbaye donations Guy Bardone René Genis traditionnellement des concerts ont lieu :

- l'un aura lieu le 30 janvier 2014, il vous est proposé de fixer le prix des places à 10 € et pour les jeunes de moins de 16 ans à 5 €.

- le second concert aura lieu à l'occasion de la nuit des musées le 17 mai 2014, s'agissant d'une manifestation d'intérêt national, il vous est proposé la gratuité de ce concert.

Le bureau communautaire accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

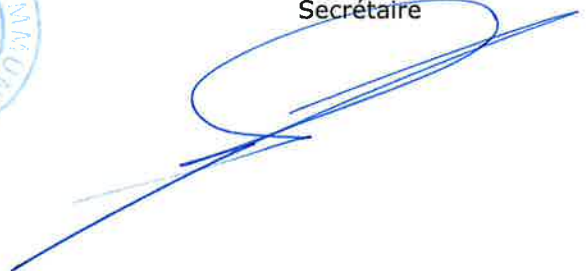
La séance est levée par le Président à 21h45.

-----ooOoo-----

Francis Lahaut  
Président



Nicolas Gindre  
Secrétaire



Fait à Saint-Claude,  
Le 30 janvier 2014

Le présent procès verbal vaut compte-rendu, et à ce titre sera affiché en Mairie de Saint-Claude (siège de la Communauté de Communes) et adressé aux Communes membres pour affichage.